

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 35

Artikel: Générosité française et loyauté allemande : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Seulement, je ne veux pas que tu dises des bêtises aux autres filles.

— Marie, tu sais bien...

— Oui, oui ; l'année passée, qu'il y a eu trois bataillons qui ont logé dans le village, les uns après les autres, j'ai bien vu. Ils ne peuvent pas voir une fille sans lui faire la cour. On se disait, les filles du village : « Voilà pourtant des gai-lards qui ont leur femme ou leur bonne amie à la maison, et qui font rien que de vous conter fleurette, que si on croyait le demi-quart de ce qu'ils vous disent... »

— Pas moi, Marie, je t'assure.

— On en a vu un seul de sérieux, et puis on a fini par savoir pourquoi.

— C'était un apprenti ministre, je pense !

— La belle rave, c'est les plus enragés. C'est parce qu'il avait mal aux dents.

— Je te jure, Marie...

— Rien que l'idée que, toi aussi, tu pourrais raconter des bambioulles à toutes les filles... Je sais bien que c'est pour badiner, mais quand même... si tu veux me promettre de ne pas le faire, je n'irai pas dimanche avec Louis.

— Pache fâche, Marie, menteur qui se dédit, et tiens, voilà des arrhes... A présent, écoutez-vous...

(La conversation devient inintelligible.)

Sur l'oreiller conjugal.

— Voilà, ma Julie, je crois que nous avons tout arrangé. Du reste, s'il arrive quelque chose, tu n'as qu'à m'écrire : David Tauxe, bataillon 8, compagnie 4, aux manœuvres.

— Je parie que tu es encore oublié de ranger le péclet du poulailler, qui brelanche.

— Diable, oui ; ma foi, tant pis, il tiendra bien jusqu'à ce que je revienne. Si le boucher revient, pour ce bœuf, dis-y seulement que je veux pas le vendre à présent.

— Tu tâcheras de te bien conduire, par ce service.

— Me bien conduire ! comment l'entends-tu ?

— De toutes les manières. Ces bourtias d'hommes, on sait jamais !

— Ma pauvre Julie, au service, on rigole et on boit des verres quand on peut ; ça, d'accord. Il faut ça, du reste, autrement on n'y tiendrait pas. Pour le reste, tu peux être bien tranquille, surtout un vieux croquant comme moi. Les jeans, je dis pas, et encore !

— Oui, oui, c'est bon. On en entend de toutes belles sur vous après le camp... Faudra-t-il t'enoyer une fois du saucisson ?

— Diable, oublier-voir pas ! J'ai jamais pu

m'habituer à leurs sacrées boîtes de conserve. On sait pas si c'est du nègre ou du serpent boa.

— Faudra-t-il y mettre une tranche de gâteau aux pruneaux ?

— Bien, si tu veux, mais emballé-le comme il faut. L'année passée, il est arrivé tout épéclé, ça coulait. Le postier m'a fait une vie terrible.

— Du jus de pruneaux ! la belle affaire ! Il n'avait qu'à se sucer les doigts.

— Enfin, espérons que tout ira bien, que les vaches ne prendront pas la maladie, que la maison n'incendiera pas, et qu'on reviendra en bon état.

— Oui, après tout, douze jours, c'est pas une affaire, c'est encore vite passé.

— Quand même... il y a pour des choses que ça paraît rudement long, douze jours... (*la voix toute changée*). Dis-voir, Julie, parlons-voir d'autre chose...

PIERRE D'ANTAN.

MON CHAPEAU

Un ami du *Conteur vaudois* nous transmet les couplets ci-après, qu'il a trouvés dans des papiers vieux d'un demi-siècle. Ils rappelleront aux Lausannois nés vers 1860 le temps où, à la place de la rampe de Bel-Air, des jardins en terrasse descendaient vers le Flon ; le temps où existait dans les mêmes parages le pensionnat de M. Rambert, père de l'auteur des *Alpes suisses* ; le temps encore où M. Vidoudez avait, au Pont, un magasin de toillerie.

Un jour qu'il vantait fort, sur le grand pont passant, Quelque chose m'advent de fort embarrassant. Mon chapeau s'envolant se perche sur un toit En ayant l'air de dire : Je me fiche pas mal de toi.

Sur l'air du tra le ri le ra, etc.

Puis de là de nouveau transporté dans les airs, Il s'en alla tomber dans le jardin Rambert, Et comme je tiens fort à mon cher chapiteau, Afin de le ravoir je cours aussitôt.

Mais, hélas ! en courant je ne vois pas bien clair, Je bouscule un monsieur les quatre fers en l'air. Et ce n'est pas là tout, faut-il être nigaud, Je m'encoule à son pied et m'étends comme un veau. Après bien des pardons et bien des jurement, Dans le jardin Rambert j'arrive heureusement, Mais de chapeau, salut, très humble serviteur ! Il avait disparu pour comble de malheur.

Je l'aperçois alors, vers Pépinet flant, Bon, me dis-je, tant mieux ! et me voilà courant. Sur Pépinet, j'arrive enfin tout haletant Et je vois mon chapeau vers le Petit St-Jean.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

1

Générosité française et Loyauté allemande.

Le Conte, on le sait, se défend de faire de la politique, même vaudoise. Ce n'est pas son rôle, d'ailleurs. A plus forte raison, ne touchera-t-il pas à la brûlante question du Maroc, qui, depuis quelques semaines, tient l'Europe en éveil, le doigt sur la détente du fusil.

Aussi bien ne veut-il que faire un peu d'actualité, en prenant occasion du périlleux « flirt » entre la France et l'Allemagne, pour reproduire la curieuse histoire suivante, trouvée dans un vieux almanach du *Messager boiteux*, de 1809, le même auquel il a déjà emprunté l'épitaphe de la « femme aux onze maris », publiée dans notre avant-dernier numéro.

Ceci se passait sous le premier empire, alors

que Napoléon promenait la victoire à travers l'Europe.

Le titre de cette histoire, dans l'almanach, est celui qui figure en tête de ces lignes.

* * *

Un apothicaire, à Berlin, avait une fille unique, qui était à la fleur de son âge et d'une rare beauté. Douée de ces avantages, elle ne pouvait manquer d'adorateurs. Il était donc naturel de s'attendre qu'elle attirerait l'attention de maint François, et que sous peu elle serait menacée de dangers dont son innocence paraissait n'avoir encore aucune idée.

Ces raisons portèrent le père à lui conseiller, vu les circonstances critiques où l'on attendait à tout moment l'arrivée de troupes étrangères, d'échanger par précaution ses habits de fille contre des habits de garçon, et d'éviter ainsi les importunités auxquelles la connaissance de son vrai sexe l'exposerait.

La mère fut du même avis, surtout en considérant que les grandes occupations dans la pharmacie ne permettaient ni à l'un ni à l'autre d'être toujours auprès de leur fille.

On fit donc faire en grande hâte des habits d'homme. La métamorphose était à peine achevée que plusieurs officiers se présentaient déjà avec des billets de logement.

Pendant ce temps, le vent soufflait toujours plus [fort], Pour avoir mon chapeau je redouble d'efforts, J'arrive sur le Pont, mais n'en pouvant plus, [cru] C'est jouer de malheur, messieurs, l'auriez-vous Je le vois qui s'abat près de chez Vidoudez, Et naturellement je lui cours après. Peut-être pensez-vous que là tout fut fini : Vous avez bien raison, je pris la pie au nid.

Je ne sais trop comment vous a plu ce récit, Quant à moi j'en conclus la morale que voici : Quand un chapeau perdu est enfin retrouvé, On peut bien au moins boire un verre à sa santé.

Je bois à la santé de mon cher chapiteau, Désirant qu'il soit ferme et bien sur mon cerveau. Mais je n'oublie pas de boire à la santé De tous ceux qui ce soir ont daigné m'écouter.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

A la mémoire de nos grands hommes.

 Quand on se promène dans les rues de Lausanne, on croirait errer dans un cimetière. Telle est la réflexion qu'inspirait à quelqu'un la manie qu'on a de baptiser nos rues des noms de nos célébrités défunte.

Cette façon de perpétuer le souvenir des hommes notables m'a toujours paru au moins étrange. Sur cent personnes entendant le nom de la rue, y en a-t-il une seule qui pense à celui qui lui sert de parrain. Ce nom éveille dans l'esprit de celui qui le prononce ou l'entend, non point l'idée du philosophe ou de l'homme politique qui s'illustra jadis, mais bien plutôt celle des affaires, des plaisirs qui l'appellent dans cette rue ou des personnes qui y ont été domicilié. C'est ainsi que le nom d'un poète délicat n'éveillerait peut-être dans l'esprit de l'auditeur que l'image du marchand de poissons qui débitait sur son comptoir de la marée plus ou moins avancée, ou de la blanchisseuse qui plonge ses gros bras rouges dans la cuve où « coule » la lessive.

Il serait aussi curieux de connaître l'opinion des éminents défunts sur la rue dont on les a « bombardés » parrains.

A part le général Jomini, qui serait sans doute heureux d'apprendre que l'avenue qui porte son nom conduit à la caserne, combien d'autres auraient lieu d'être moins satisfaits. Que dirait par exemple Pichard, l'architecte aux vues larges et aux projets grandioses, en voyant la rue étroite

La fille, travestie en garçon, se comporta au mieux et sut si bien jouer son nouveau rôle, qu'elle éloigna le moindre soupçon.

Les étrangers s'en allèrent pour faire place à d'autres ; et cela continua ainsi pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'un capitaine arriva, qui parut devoir faire un plus long séjour dans cette maison.

C'était un homme de bonnes mœurs, d'une conduite irréprochable et dont toute la personne annonçait une certaine dignité dans le caractère.

Il se contenta de la table de famille et devint bientôt l'amie de tous, au point qu'on n'avait aucun secret pour lui.

Le jeune homme, que l'officier prit pour le fils de l'apothicaire et du sexe de qui il ne se doutait nullement, lui plut par sa modestie ; il chercha même à former son esprit en discourant souvent avec lui.

La fille ayant passé de cette manière plusieurs semaines en compagnie de cet estimable étranger, le père estima que le travestissement n'était plus nécessaire.

« Notre sollicitude pour l'avenir est superflue, dit-il un jour à sa femme. Que Lisette reprenne ses habits de fille ; un trop long déguisement pourrait influer sur la douceur de son sexe. Nous n'avons rien à craindre de notre hôte. Je crois l'avoir assez éprouvé et ses principes me paraissent tels que je puis lui confier ma fille sans inquiétude. »

La mère n'ayant rien à répondre à la sagesse de

et tortueuse à laquelle son nom sert d'enseigne. Et Juste Olivier, l'amant de nos Alpes et de la belle nature, serait-il vraiment fier de voir dans « son » avenue de grandes casernes inégalantes et massives ?

Non, je crois que plus d'un, s'il avait été consulté, eût énergiquement décliné l'honneur qu'on lui a fait.

Quand donc perdrons-nous cette sorte manie de mettre ainsi « à toutes sauces » des noms aimés et respectés ? Quand donc cessera-t-on de les prendre pour parrains des choses les plus disparates et les plus saugrenues ?

Tenez, le major Davel, l'homme indépendant par excellence, celui qui a donné sa vie pour libérer le canton de Vaud du joug bernois, savez-vous quelle façon on a choisie pour perpétuer sa mémoire dans l'esprit des générations nouvelles ? Je vous le donne en cent ! En mille !

Vous ne trouvez pas ?

Non.

— On a donné son nom à... un rouleau compresseur !

BERT-NET

LA CHERTÉ DU BEURRE

La cherté du beurre fait pousser les hauts cris à nos ménagères. Peut-être se consoleront-elles un peu en sachant qu'il en allait déjà de même à la fin du XV^e siècle, mais pour d'autres raisons que la sécheresse et le défaut de regains. Le document ci-après, tiré des Archives de l'Etat de Vaud, leur montrera comment s'y prenaient LL. EE. de Berne pour que leurs sujets du Pays de Vaud pussent avoir du beurre à un prix abordable.

L'Advooyer et Conseil de la Ville de Berne, Nostre salutation promise, très cher et féal Ballif.

Nous avons apris avec désplaisir que le beurre se vend à un prix excessif dans nostre pays romain, et qu'on l'emmene en grande quantité dehors, ce qui a esté la cause qu'il est considérablement renchery au grand prejudice et desavantage de nos sujets. De maniere que nous avons creu estre obligez pour aporter quelque remede à ce mal d'interdire et defendre entierement d'achepter du beure pour revendre, à peine de confiscation, dont une partie sera pour nous, l'autre partie en faveur du ballif et l'autre en faveur du rapporteur, avec ordre à chacun de nos sujets, par le serment et le devoir auquel ils nous sont engagez, d'indiquer tous les contrevenans autant de fois qu'il leur viendra à notion.

Et afin qu'on puisse aporter aucune alteration

ce raisonnement, on communiqua cette résolution à la fille et, dès le lendemain, une jeune fille aussi aimable que belle parut à table à la place du jeune garçon.

L'officier la prit d'abord pour une parente ou une amie invitée et la compagnie d'une personne aussi avanente parut lui faire grand plaisir.

On le tire bientôt de son erreur. Cette marque de confiance le flatté et fit chez lui une sensation d'autant plus profonde qu'il ne s'y attendait point.

Le bon père ne connaissait pas assez toutes les faiblesses du cœur humain. Une impression imprévue fait par là même plus d'effet et ses suites sont d'autant plus durables. C'est à présent qu'il aurait pu craindre réellement pour sa fille, si l'étranger n'avait été aussi généreux qu'aimable.

Le capitaine, aussi agréablement surpris, chez qui les parents avaient fait naître une passion qui, une fois éclosé, est difficile à supprimer, succomba donc à cette première impression ; mais il sut se posséder assez pour ne pas se trahir ouvertement.

Il ne put cependant plus résister au désir de plaire à cette charmante jeune fille, mais sans s'écarter jamais des règles les plus sévères de l'honneur. Dès ce moment, il chercha toutes les occasions de lui donner des preuves d'estime et d'affection.

La jeune fille, qui, pendant le temps de son déguisement, avait eu occasion de voir sans gêne les

nos présentes défenses, soit par quelques-uns de nos sujets qui achètent de grandes quantités de beurre sous prétexte que c'est pour l'usage de leur mesnage et ensuite le sortent dehors, soit par nos très chers et bien aimés les bourgeois et sujets de la ville de Fribourg qui ont accusumé de negocier en beure, nous avons trouvé à propos quant à nos sujets d'ordonner que quand l'un d'yeux voudra acheter plus d'un demi quintal de beure il devra montrer une attestation du ballif duquel il dépendra comme il en a besoin de telle quantité pour l'usage de son mesnage. Quant aux sujets de Fribourg, lorsqu'ils mèneront du beure par nostre juridiction pour le transporter hors du pays, ils devront estre renvoyez à se pourvoir et produire témoignage et attestations dignes de foi, par lesquelles il soit dit que le beure qu'ils veulent transporter ait été fait dans la juridiction de Fribourg et non dans la nostre. Laquelle nostre présente défense et prévoyance tu feras promptement publier en chayre afin qu'un chacun en puisse estre rendu sachant.

Au reste, afin que les contrevenants à cette ordonnance puissent estre plus facilement découverts, nous l'avons voulu commander d'établir des surveillants expès dans les endroits nécessaires, et particulièrement dans les villes de peages et dans les doines, quant les marchandises, particulièrement les graisses, se déchargeant, avec ordre d'y surveiller par leur serment avec toute la diligence requise, à peine de nostre souveraine disgrâce, ensorte qu'on ne puisse aporter la moindre contravention à nos présentes défenses.

Et comme c'est une chose cognue que la cherté du beure vient que dans ce temps il se fait un grand négoce de fromage gras dehors, et par ce moyen il se fait fort peu de beure, c'est pourquoi nous l'avons voulu enjoindre d'insinuer à ceux qui dépendent de ta charge par toutes sortes de motifs et raisons praignantes et essayer de les disposer à ne faire plus de fromage gras jusqu'à ce qu'on ne puisse plus mener le bestail dehors, afin que l'on puisse faire autant de beure qu'il sera possible, veu que ce n'est que de là que la nécessité du beure a été si grande.

Ensuite de quoy Nous te commandons par les présentes de tenir main à ce que cette présente ordonnance soit ponctuellement observée, et que si nonobstant cela le beure rencherissoit encor tu tascheras de t'y opposer fortement et Nous en advertiras, afin qu'il y soit pourvu plus autre. Dieu soit avec toy. Donné ce 2^e 7^{me} 1693.

bonnes qualités du Français et d'apprécier son caractère, avait déjà senti pour lui une affection que son retour à sa véritable situation changea bien vite en un sentiment plus tendre.

L'amour est bientôt d'intelligence. Les deux jeunes gens se jurèrent une foi éternelle. Le brave Français s'ouvrît tout de suite et franchement aux parents de sa bien aimée, leur déclara ses intentions et les conjura de combler ses vœux.

Que pouvaient-ils faire, ces bons parents ? Ils auraient, sans doute, préféré un gendre allemand. Mais ils se consolèrent en pensant que leur fille serait pourtant unie à un homme de mérite, aimable et généreux, et leur consentement fut donné quelques jours après.

(A suivre.)

Dictons de septembre.

Septembre est le mai d'automne

A la Saint-Loup (1^{er} septembre)

La lampe au clou.

Pluie de Saint-Michel (29 septembre), soit devant, soit derrière, elle ne demeure au ciel.

A la Saint-Metzi

Lé froui san coulli.

BOCK

Nous mettons tant de hâte à nous approprier certains mots des langues étrangères que nous ne songeons même pas à en comprendre le sens, écrivait jadis un chroniqueur français.

Aujourd'hui, par exemple, que la bière est devenue une des boissons les plus répandues, tout le monde répète à l'envie le mot *bock*, sans savoir qu'en Allemagne, où nous sommes allés le chercher, il s'applique spécialement aux produits de la brasserie de Munich. Voici, d'après les érudits, quelle serait l'étymologie de ce vocabulaire que nous avons, je ne sais pourquoi, substitué à *choppe* :

Vers la fin du quinzième siècle, il y avait un jour grande ripaille à la cour d'Albert II, duc de Bavière ; on recevait un noble chevalier, envoyé spécial du duc de Brunswick. On servit à l'ambassadeur un widercome rempli de la meilleure bière du château ; mais il fit la grimace et déclara que c'était là un affreux breuvage, indigne d'être comparé à la fameuse bière d'Einbeck, ville du duché de Brunswick.

Le duc Albert appela son maître brasseur et lui reprocha amèrement l'affront qu'il venait de recevoir. Mais le brave homme, sans se démonter, s'écria :

« Ah ! ma bière n'est pas assez forte ! Eh bien, je parie toute ma fortune contre 200 florins qu'à l'épreuve elle l'emporte, hautement même, sur celle d'Einbeck. Prenez rendez-vous pour aujourd'hui juste dans un an : que monsieur le chevalier apporte sa bière ; moi, je viendrai avec la mienne ; il en boira ; moi, je boirai de la sienne en même quantité. Celui qui, au bout d'une demi-heure, ne pourra plus, se tenant sur une jambe, enfiler une aiguille, aura perdu. »

Le défi est accepté et, l'année révolue, le chevalier revient à Munich, suivi d'un cortège escortant, musique en tête, un énorme tonneau de bière d'Einbeck. Toute la population était aux fenêtres. Le 1^{er} mai, au matin, une nombreuse et noble assemblée se réunit dans la vaste cour du château ducal, qui avait été aménagée comme pour un tournoi. Sur une estrade, toute la cour avait pris place : la noblesse, le clergé, la magistrature, les gros bonnets de la bourgeoisie, se trouvaient juchés sur des galeries richement décorées.

Au milieu, en présence de deux tonneaux, se tiennent le chevalier et le maître brasseur. Le signal est donné ; on emplit deux énormes widercomes, contenant la valeur de quatre de nos canettes, et chacun des champions vide le sien. Au bout de dix minutes, ils recommencent, et au bout de dix autres minutes ils avalent un troisième widercome.

Le moment de l'épreuve est arrivé. Le maître brasseur, se tenant fièrement sur une jambe, enfile l'aiguille sans broncher. Le chevalier essaie par trois fois ; il est obligé de se remettre sur ses deux pieds. Il relève une seconde fois la jambe. Tout à coup, un chevreau, l'animal favori des dames, s'étant échappé de son écurie et fuyant devant ceux qui voulaient le rattraper, survint dans le champ clos et, au milieu de ses cabrioles, vint à frôler le chevalier qui s'exténuait à enfiler son aiguille. A ce moment, vaincu par la force de la bière qu'il avait tant dénigrée, il roula par terre.

Les Munichois firent retentir un immense cri de triomphe. Le chevalier se releva tant bien que mal et prétendit que c'était le chevreau qui l'avait renversé ; mais les juges le déclarèrent battu, vaincu dans toutes les règles.

Ce fut en l'honneur de ce fait mémorable que la brasserie ducale reçut le nom de *Bock-Bier*, chevreau se disant en allemand *Bock*, d'où est venu le mot français de *Bouc*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO